

I.A.E de Nice – Master 2 SIRIS



Gestion marketing du risque



Généralités

- C'est quoi un risque ?
 - Un danger éventuel, plus ou moins prévisible, inhérent à une situation ou à une activité.
- Le risque en droit :
 - c'est l'éventualité d'un événement futur, incertain ou d'un terme indéterminé, ne dépendant pas exclusivement de la volonté des parties et pouvant causer la perte d'un objet ou tout autre dommage.
- Le risque renvoie à l'aléa, au danger, à la menace, au péril :

Comment donc l'éviter, le réduire, l'éliminer ?



Gestion du risque : Un enjeu fondamental

■ Le risque a toujours existé :

Le risque est inhérent au lancement ou à l'accomplissement de toute activité quelle qu'elle soit.

■ Une gestion plus maîtrisée des dangers devient incontournable :

Depuis une vingtaine d'années

- la palette des risques s'est élargie
- le contexte de maîtrise de ces risques est devenu plus complexe
- la "caisse de résonance" médiatique s'est amplifiée.



L'activité économique et le risque

Toute activité économique entraîne des risques, que les dirigeants doivent gérer et avant tout évaluer.

- 1- les **identifier** puis les réduire au minimum,
- 2- **assumer** financièrement la charge de ceux jugés acceptables (en fonction de la taille et des capacités financières de l'entreprise)
- 3- **traiter** par des tiers selon des processus d'extermination des risques liés à certaines activités.
- 4- **transférer** certains risques auprès de professionnels de l'assurance qui assureront une garantie financière.

Gérer les risques

- La gestion du risque s'attache à identifier les risques qui pèsent sur les actifs de l'entreprise :
 - Les actifs financiers :
ce qu'elle possède pour sa pérennité, ses moyens, ses biens,
 - Les actifs non financiers :
Son image, sa notoriété, son personnel.
- La prévention des risques pesant sur les actifs aboutit à établir une grille adaptée à chaque type de risque :
 - Risque politique
 - Risque économique
 - Risque social ou culturel
 - Risque technologique
 - Risque Immatériel (physique et moral ou informationnels)



Stratégie de gestion du risque

On distingue quatre manières de gérer le risque, par ordre croissant de coût :

■ L'évitement

- Ne prendre aucun risque

■ L'acceptation

- Identifier et assumer

■ La réduction du risque

- Comprendre, réduire et éliminer

■ Le transfert

- Souscrire à des assurances, sous-traiter, externaliser

1- l'évitement

- **L'activité présentant un risque alors on ne fait pas l'activité...**
 - Du point de vue des décideurs, cette stratégie est la moins risquée et la moins chère, mais elle est un frein au développement de l'entreprise
- **La plupart du temps, elle reporte le risque sur d'autres entreprises, ou bien elle le remet à plus tard.**
- **Si le risque est susceptible de devenir majeur, l'évitement n'est pas une attitude responsable.**



2- l'Acceptation

■ **Le risque est accepté :**

- On contracte une assurance si on souhaite le transférer
- On le provisionne dans les comptes de l'entreprise à des fins de réduction des risques financiers
(ce qui ne permettra pas de réduire d'éventuels risques juridiques du dirigeant)

■ **Une approche méthodique pour protéger les personnels et l'outil de production :**

- Maîtriser et Réduire les risques



3- La réduction du risque :

■ **identification des risques par :**

- L'observation,
- Le recensement,
- L'analyse de l'historicité,
- L'audit et l'expertise

■ **analyse par la recherche des facteurs de risques et des vulnérabilités**

■ **maîtrise des risques par les mesures de protection et de prévention:**

c'est la démarche classique de gestion des risques.

4- Le Transfert

■ A titre financier

- Le transfert de risque s'établit lorsqu'une assurance ou toute autre forme de couverture de risque financier ou garantie financière est contractée par le dirigeant confronté au risque.
- Ces garanties ne sont pas exhaustives pour couvrir le risque économique et financier.
- En cas de risque pénal pris par le dirigeant, ce transfert peut être réduit à néant.

■ *A titre opérationnel et économique*

- Ce transfert s'effectue lorsque l'entreprise sous-traite l'activité à risque sous une forme ou une autre (sous-traitance directe, en cascade, co-traitance, Externalisation ou outsourcing).
- Un sous-traitant sérieux et qualifié pourra faire payer très cher sa prestation mais aussi démontrer qu'il gère mieux le risque pour un prix équivalent voire inférieur, et le recours à un sous-traitant non qualifié ou dédaigneux du risque fera courir un risque encore plus grand.



Méthode d'action classique

■ 1. Anticiper

mettre en place des processus de veille et des référentiels répertoriant et hiérarchisant les risques de l'entreprise.

■ 2. Mobiliser

identifier et coordonner les différents acteurs concernés afin de limiter et de diminuer le risque.

■ 3. Maîtriser

mettre en place de procédures dédiées aux risques, le partage de bonnes pratiques, la mise sous surveillance de certaines données, l'automatisation de certains processus ou l'organisation préventive de **la communication de crise**.

■ 4. Contrôler

faciliter le travail d'auto-évaluation, d'audits, de gestion des non conformités et de suivi des actions correctives.

■ 5. Capitaliser

Remonter les faits marquants auprès des responsables et capitaliser des retours d'expérience.